

Portes Infos

N° 32 - Mars 2012



SOMMAIRE

ÉDITO	3
JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES	4-5
ACTUALITÉS	
■ Réunion publique sur le budget	6
■ Forum "que faire après la 3 ^{ème} "	7
■ Prix "Créavenir"	7
ÉCONOMIE	
■ ÉOVI	8
■ 64 TH Avenue	8
■ Laveur de vitres	8
DANS LA VILLE	
■ Lutte contre le racisme	9
■ Assemblée générale du Club Ambroise Croizat	9
CARNAVAL	10-11
SERVICES TECHNIQUES	12-13
PORTRAIT :	
AMBROISE CROIZAT	14-15
SPORTS - CULTURE	
■ Festival international des scénaristes	16
■ Rugby	16
■ Festival d'un jour	17
■ Aah ! Les déferlantes	17
■ La goutte d'eau de Michel Aubert	17
LIBRE OPINION	18
NOTA BENE	19

Photo de couverture :
(Carnaval, pages 10-11)

MAIRIE

Ouverte au public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. Permanence de l'état-civil le samedi de 9h à 11h.
À consulter : Le recueil des actes administratifs peut être consulté en Mairie. Les personnes intéressées peuvent se renseigner en mairie au service du secrétariat général.

Téléphones utiles

Accueil	04 75 57 95 00
Télécopie (ou fax)	04 75 57 95 12
Etat-civil	04 75 57 95 02
Fax état-civil	04 75 57 95 08
Services techniques	04 75 57 95 20
Fax Serv. techniques	04 75 57 95 36
Ateliers municipaux	04 75 57 75 70
Service de l'eau	04 75 57 95 26
Cabinet du maire	04 75 57 95 15
Police municipale	04 75 57 95 17

Site : www.portes-les-valence.fr

PERMANENCES DU CCAS

Lundi et vendredi, de 13h30 à 16h30. Mardi, mercredi et jeudi, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. **En cas d'urgence, vous pouvez contacter le CCAS, tous les jours, au 04 75 57 74 75**

LA PITCHOULINE

La Structure multi-accueil petite enfance : De 7h30 à 18h30 (accueil régulier et accueil occasionnel).
Tél. : 04 75 57 78 50.

Relais assistantes maternelles

Accueil sur rendez-vous : lundi et jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30. Animation : mardi et vendredi de 8h30 à 11h30. Permanence : mardi de 13h30 à 16h30. Tél. : 04 75 57 78 59.

BIBLIOTHÈQUE

Ouverte au public le mardi, jeudi et vendredi de 15h à 18h30, le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30, le samedi de 9h à 12h. Tél. : 04 75 57 40 65

DÉCHETTERIE

Rue du 19 mars 1962 : lundi et mercredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 18h, jeudi et vendredi de 14h à 18h, samedi de 8h30 à 18h non stop. Accès avec carte magnétique. Collecte des déchets ménagers spéciaux : le 2^e vendredi de chaque mois de 14h à 17h30. Ramassage des ordures ménagères : en cas de problème, contacter la communauté d'agglomération Valence Sud Rhône-Alpes au 04 75 81 30 30.

PHARMACIES DE GARDE

MARS

Samedi 24, lundi 26 : Gauthier
Samedi 31 : Chœur

AVRIL

Lundi 2 : Chœur
Samedi 7 : Les Cèdres
Samedi 14, lundi 16 : Gauthier
Samedi 21, lundi 23 : Chœur

CENTRE MÉDICO SOCIAL

Rue Francis Jourdain - 04 75 57 83 83

Permanences premier accueil. Le mardi de 14h à 17h (sur rdv). Le jeudi de 9h à 12h (sur rdv). Pour les personnes bénéficiant déjà d'un suivi social, contacter l'assistante sociale pour prendre rendez-vous. Le centre social est ouvert tous les jours de la semaine de 9h à 12h et de 14h à 17h, sauf le lundi après-midi.

Consultations des nourrissons. Le mardi après-midi (sur rdv). Le jeudi après-midi (pesée des nourrissons). Séance massage du nourrisson le mercredi de 14h30 à 16h, inscription au 04 75 57 83 83.

Centre de planification. Permanences : mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Consultation médicale et conseil conjugal (sur rdv) : 04 75 57 83 79.

PÔLE SOCIAL EUGÉNIE COTTON

rue Francis Jourdain

Portes de l'emploi. Association d'aide à la recherche d'emploi, 04 75 57 01 18, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

Mission locale jeune. Lundi et jeudi de 14h à 17h (sur rdv) - 04 75 57 32 38, 04 75 82 01 80

Secours catholique. Jeudi de 14h à 17h. 04 75 57 03 50

Ligue contre le cancer. Le 1^{er} et 3^e mercredi du mois de 14h à 16h
04 75 57 34 52, 06 85 80 83 48

Femmes solidaires. Le 2^e mardi du mois de 14h à 16h - 04 75 57 02 41

REMAID (aide aux victimes). Le jeudi matin (sur rdv) 04 75 55 39 34

Éducateurs de la Sauvegarde. Le mercredi de 10h à 12h - 04 75 57 33 72 (répondeur).

AIRE. Le mercredi de 14h à 16h
04 75 59 77 12 et 04 75 57 32 38

CLCV (Consommation, Logement et Cadre de Vie) 04 75 72 41 49, 1^{er} lundi du mois de 17h30 à 19h

MJC-CENTRE SOCIAL

Ouverture au public, du lundi au samedi matin de 9h à 12h45 et 14h à 18h30. Fermeture le jeudi matin. Tél. : 04 75 57 00 96

PERMANENCES DES ÉLUS

Pierre TRAPIER, maire.

(sur rdv) au 04 75 57 95 15, le samedi de 7h à 11h30

Raymond RINALDI, 1^{er} adjoint.

(Environnement, développement durable, urbanisme, transports), le vendredi de 17h à 18h30

Marjolaine BORDE, 2^e adjoint.

(Art, culture, animation, jeunesse), (sur rdv) au : 04 75 57 95 15

Claude CAMPAGNE, 3^e adjoint.

(Sport, vie associative), le jeudi de 18h à 19h30

Jocelyne COURIOL, 4^e adjoint.

(Logement, personnes âgées, CCAS), (sur rdv) le mercredi de 16h à 18h au 04 75 57 95 15

Jean-Michel BOCHATON, 5^e adjoint.

(Emploi, économie, insertion, intercommunalité),

(sur rdv) au 04 75 57 95 38

Martine GUILLERMIN, 6^e adjoint.

(État-civil, vie scolaire, restauration scolaire), le mercredi de 15h à 17h

Gérard LAURENT-BOURGE,

7^e adjoint.

(Finances, personnel communal),

(sur rdv) au 04 75 57 95 15

Sandrine AUGIER-COLOMB,

8^e adjoint.

(Petite enfance, centre de loisirs), sur rendez-vous au 04 75 57 95 15

Gérard MERLAND,

conseiller municipal délégué.

(Enseignement), le mardi de 16h30 à 18h30, (sur rdv) au 04 75 57 95 15

Gérard SAGNARD,

conseiller municipal délégué.

(Travaux et marchés publics)

GRUPE DE L'OPPOSITION

Permanence le premier mercredi du mois de 18 h à 19 h, en mairie, 2^e étage.

CONSEILLÈRE GÉNÉRALE

Marie-Josée Faure Vice-présidente du conseil général de la Drôme tiendra ses permanences en mairie de 9h à 10h les jeudis 5 avril, 3 mai, 7 juin et 5 juillet.

POLICE NATIONALE

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h. Tél. : 04 75 57 81 90. En dehors de ces heures, faire le 17.

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Directeur de la publication : Pierre Trapièr
Directeur de la communication : Cyrille Bernardin
Rédacteur et photographe : Yann Etienne
Infographiste : Agnès Molières
Imprimerie : Public Imprim, tél. : 04 72 50 31 58
Distribution : Distribal, tél. : 04 75 41 37 34



L'égalité hommes - femmes, plus que jamais un combat !

C'est peu dire qu'Olympe de Gouges était en avance sur son temps quand dans la Déclaration des droits de la Femme et de la Citoyenne en 1791, elle écrivait : « *la femme naît libre et demeure égale à l'homme en droits* ». Ou bien encore toutes les citoyennes et tous les citoyens étant égaux à ses yeux, « *doivent être également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leurs capacités, et sans autres distinctions que celles de leurs vertus et de leurs talents* ».

Plus de deux siècles se sont écoulés mais ces revendications continuent à porter sens et combats. Le 8 mars est chaque année un moment privilégié pour les Portoises, femmes et hommes, invités par l'association Femmes Solidaires à réfléchir, à agir pour dégager des pistes en faveur d'une politique féministe capable de dessiner un autre monde pour les femmes et par là même pour tous.

Bravo à Femmes solidaires pour ses initiatives portoises car franchement, ce que l'on a vu à la télévision ou entendu à la radio pour la journée du 8 mars a été d'un contenu affligeant, destiné à banaliser et à détourner le bien-fondé de cette journée internationale, officialisée par les Nations Unies en 1977. Le 8 mars est et doit rester une journée de combativité et de résistance !

Et on le voit bien, la réalité est sans appel. Les politiques d'austérité renforcent les rapports de domination et en particulier les inégalités entre les hommes et les femmes. Quand les acquis sociaux sont "détricotés" par les politiques libérales, les femmes en sont les premières victimes. Lorsque leurs droits régressent, tout le monde s'enfoncé. A contrario, le féminisme, c'est l'émancipation pour toutes et tous. Toute avancée pour l'égalité est un progrès pour l'ensemble de l'humanité.



C'est donc bien l'HUMAIN qui doit être placé au cœur du débat politique d'aujourd'hui. Penser l'humain et se laisser guider par sa nécessaire émancipation, c'est tout le contraire des bonimenteurs qui brandissent sans cesse les droits des femmes mais ne les font pas respecter.

La municipalité s'inscrit résolument dans ce combat pour faire vivre au quotidien l'égalité hommes - femmes.

*Pierre Trapier,
Maire de Portes-lès-Valence*

Femmes en toute égalité et légalité

Les droits de l'Homme s'écrivent aussi au féminin.



Le 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes, est l'occasion de se rassembler afin d'exiger l'égalité entre les hommes et les femmes. Non seulement cette revendication est toujours d'actualité, mais de plus on assiste à une régression sans précédent de la condition des femmes. Retour sur les initiatives organisées sur notre commune, focus sur la situation des femmes dans notre société et sur les combats passés et présents pour l'égalité des sexes.

Micheline Astier, présidente de l'association "Femmes solidaires", lors de l'ouverture des initiatives organisées autour de la journée internationale de lutte pour les droits des femmes, a expliqué l'importance d'une telle date : « nous ne sommes pas dupes. Cette journée ne suffira pas, et il est urgent d'interpeller les politiques. Il faut remettre en cause les inégalités, inverser les choses, forcer les pouvoirs publics à prendre des mesures et à



mettre les moyens nécessaires pour faire reculer les inégalités ».

Les dernières études montrent une régression de l'égalité hommes / femmes, notamment dans le monde du travail. Le 8 mars est aussi un levier pour se faire entendre plus haut et plus fort, et faire reculer toutes les formes de discriminations subies par les femmes.

Le soir, une projection gratuite du film "Et maintenant on va où ?" était organisée au Train-Cinéma. Ce film nous raconte l'histoire de femmes qui, dans un village, usent de tous les stratagèmes pour empêcher les hommes belliqueux de s'affronter pour des raisons de croyances religieuses. La projection a été suivie d'un débat.

Le lendemain soir, vendredi, la compagnie Zinzoline présentait son spectacle "la différence est l'égal".

Les femmes représentent plus de la moitié de l'humanité et l'oppression qu'elles subissent toujours et encore s'exerce tant dans leur vie privée que dans leur vie publique. C'est pourquoi, il est plus que temps d'engager des luttes dans les domaines sociaux, économiques, culturels, éducatifs... afin que la lutte des femmes pour obtenir des droits égaux soit un élément clé des enjeux politiques. Comme l'indiquait Pierre Trapier le 8 mars dernier au côté de Jocelyne Couriol, Claude Campagne, adjoints au maire, Nicole Rousier conseillère municipale et des militantes de "Femmes solidaires", « le féminisme n'est pas un combat intime. Il est un combat public, de tous les jours et politique, pour en finir avec les inégalités, la précarité, le temps partiel imposé, les bas salaires et toutes les violences subies par les femmes ».

Les femmes dans le monde du travail

L'égalité professionnelle n'est pas respectée, 47% des salariés sont des femmes. Elles sont touchées par la précarité, le temps partiel et le chômage de manière plus importante que les hommes. Leurs carrières sont davantage pla-

Droits des femmes dans l'histoire

- 1944 : La France accorde le droit de vote aux femmes
- 1967 : Abrogation de la Loi du 31 juillet 1920 interdisant toute contraception
- 1970 : Fondation du MLF (Mouvement de Libération des Femmes)
- 1971 : Publication du "Manifeste des 343 salopes"
- 1975 : Loi Veil autorisant l'avortement
- 2000 : Loi pour la parité au sein des milieux politiques



des droits des femmes

fonnées, bloquées. Les emplois des femmes sont souvent des emplois peu qualifiés ou précaires. Elles représentent 54% des chômeurs et 57% des chômeurs non indemnisés. Au niveau du salaire, il existe un écart de rémunération annuelle pouvant atteindre jusqu'à 27% entre les femmes et les hommes et pour ce qui est des retraites, la différence est de 25%. L'égalité professionnelle est un enjeu de justice sociale, nous devons nous emparer toutes et tous de ce juste combat.

Les conséquences des violences sexuelles et sexistes

Le monde du travail, au même titre que les espaces publics ou la cellule familiale, est un lieu où les femmes sont parfois exposées aux violences sexistes et sexuelles de certains hommes : injures, harcèlement sexuel, harcèlement moral, humiliations, etc.

La salariée est dans une situation de subordination. Elle est aussi économiquement dépendante de son travail.

Les conséquences de ces violences sont souvent psychologiques et physiques, tant sur le plan du travail que sur le plan financier. Quel que soit le type de violences, les personnes qui en sont victimes décrivent une violation de leurs droits, une souffrance, "un ras-le-bol".

À partir de ces atteintes, nombreuses sont les femmes qui souffrent de dépression et développent des sentiments d'angoisse, de méfiance, de perte de confiance.

Parmi les victimes reçues à l'Association contre les violences faites aux femmes au travail (AVFT), 95% d'entre elles ont perdu leur emploi, par licenciement ou démission !

Violences conjugales

Comme le racisme rabaisse des catégories d'individus au rang d'inférieurs, le sexisme divise les êtres humains en deux catégories inégales en droits. Une de ses formes les plus graves est sans aucun doute la tyrannie domestique, la violence conjugale. L'immense majorité des victimes sont des femmes : une sur dix parmi celles vivant en couple, soit deux millions de personnes en France. Ces violences sont le résultat d'une inégalité dans la construction sociale des genres. Elles légitiment la domination issue des rapports entre hommes et femmes. Personne n'est à l'abri. Ni le milieu social, économique, culturel, rural



ou urbain ne préserve de devenir violent pour un homme ou victime pour une femme. Dans ce domaine, les stéréotypes sont extrêmement dangereux. Un chef d'entreprise souriant ou un médecin charmant à l'extérieur peuvent être de véritables monstres une fois à la maison alors qu'un RMiste peut se révéler le meilleur des époux.

Olympe de Gouges, portrait d'une féministe de la révolution française



D'abord écrivain, elle fréquente assidûment les salons littéraires ; c'est à l'âge de quarante ans qu'elle se tourne vers la politique. Très impliquée, elle refuse que la révolution se fasse

sans les femmes, pour lesquelles elle réclame l'égalité des droits. Ainsi, elle écrira en 1791, sa célèbre "Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne".

Mais ses engagements vont encore plus loin. Elle s'insurge contre l'esclavage, s'oppose à la peine de mort, prône la non-violence, défend les orphelins et les droits des mères célibataires. Elle est l'une des premières à faire des propositions concrètes en faveur de la démocratie. Trop courageuse, trop entière pour son siècle, Olympe de Gouges sera guillotinée le 3 novembre 1793. Son crime : avoir eu des convictions humanistes et féministes, et oser les revendiquer. **YE**

1 590 000
femmes sont victimes
de violences conjugales

1 499 963
victimes de harcèlement sexuel
dans l'espace public

500 000
femmes victimes de viol

Tous les 3 jours,
une femme décède
sous le coup des violences
de son compagnon.

Présentation du budget communal

Grâce à une bonne santé financière de la commune, les projets vont se poursuivre pour les portois.

Ce mardi 6 mars, les portois étaient invités à une réunion publique de présentation du budget 2012 de la commune. Cela a été l'occasion pour les participants de poser différentes questions sur les futurs investissements et les projets pour la ville. Un débat riche.

D'emblée, le maire Pierre Trapier l'a indiqué, le budget 2012 proposé lors du conseil municipal du 12 mars, sur lequel nous reviendrons dans ce journal le mois prochain, est « le résultat d'échanges, de nombreuses réunions de travail avec les élus, les techniciens de la commune. Il se nourrit également des propositions portées par les conseils de quartier ».

On retiendra de cette réunion trois points :

■ Le premier, c'est que la santé budgétaire de Portes-lès-Valence est bonne, malgré les fortes contraintes nationales qui pèsent sur toutes les collectivités locales. Autrement dit, la commune s'en sort bien, grâce en particulier à des dépenses maîtrisées et des économies sur le budget de fonctionnement.

Preuve de cette bonne santé ? Demandez au médecin ! A un vrai spécialiste qui sera en capacité de faire un diagnostic complet ou un check-up des finances communales si on peut

dire. Ce "spécialiste ès budget" va se baser sur quoi ? Non pas sur des estimations, ni sur des "on-dit", mais sur son scanner, sa "radioscopie budgétaire", en l'occurrence sur les comptes administratifs 2011 et divers repères financiers. Citons parmi ceux-ci l'auto-financement, c'est-à-dire la capacité d'une collectivité à dégager une épargne annuelle de son budget de fonctionnement pour abonder le budget d'investissement, et donc financer les investissements de demain. En 2011, l'auto-financement à Portes s'élève à plus de 2,110 millions d'€. Cet auto-financement était de 1,708 millions d'€ en 2010... Pour le budget primitif, il est estimé à 2,452 millions d'€. Il faut savoir que certaines communes ne dégagent aucune épargne et donc sont dans l'incapacité, tant que cette situation dure, de rembourser leur dette ! « Portes-lès-Valence est donc bien loin de cette situation » comme l'indiqua Raymond Rinaldi, 1^{er} adjoint.

Au final, le résultat net de l'exercice 2011 se monte à 1,340 millions d'€, en nette progression par rapport à 2010 (1,194 millions d'€). Fort de ces éléments, et bien d'autres car on pourrait parler de l'encourt de l'emprunt communal (bien en-dessous des moyennes des villes de même strate démographique) etc, le diagnostic du médecin est sans appel : Portes-lès-Valence est apte à poursuivre et amplifier les investissements de demain, tout en maintenant ses efforts pour préparer l'avenir.

■ Deuxième point de cette réunion, ce sont les projets. Car cette rencontre a permis de répondre à une question simple : sur 100 euros de dépenses, que finance la commune ? Le tableau ci-contre montre combien la municipalité investit dans divers secteurs. Sachant qu'est intégré dans ces chiffres, le personnel communal en fonction de

ses secteurs d'intervention.

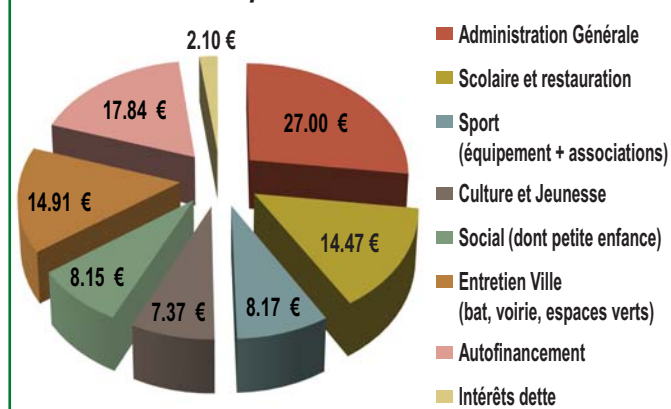
On remarquera tout particulièrement les dépenses dans les secteurs scolaires, qui correspondent à des choix ambitieux, s'agissant des crédits scolaires destinés par exemple aux projets culturels (enveloppe globale de 18 360 €), aux élèves dans les écoles élémentaires (40,5 € par élève), idem pour les élèves en maternelle... Quant aux associations, comme le rappela Claude Campagne, adjoint au maire, « elles bénéficient d'une aide directe par le biais d'un volume stabilisé de subventions annuelles, mais aussi d'un soutien indirect par les mises à disposition d'équipements et par la prise en charge de l'électricité, du nettoyage des locaux effectué par les agents communaux ».

■ Et puis troisième point, ce sont les investissements. Comme l'expliqua Gérard Sagnard, conseiller municipal délégué aux travaux, « de nouveaux chantiers vont voir le jour. La poursuite de la réfection de la rue Descartes qui représente un investissement de 330 000 €, la 2^{ème} tranche de travaux de l'école Anatole France (478 000 €) et les travaux à l'école Fernand Léger (1 million d'€) à côté de laquelle sera construite la nouvelle école Jean Moulin et un nouveau restaurant scolaire, ainsi que la prochaine réfection de la rue Pierre Semard qui débutera en fin d'année ».

Et Pierre Trapier de conclure sur les projets 2012 : « Les opérations seront engagées pour maintenir une bonne qualité de services et d'équipements », comme en témoignent les actions en faveur de l'Agenda 21, « avec notamment les programmes en faveur des économies d'énergie, du renforcement des performances énergétiques, le programme conséquent en matière de voirie, la continuité de l'entretien du patrimoine immobilier, la sécurité routière et la tranquillité publique avec la titularisation d'un policier municipal ».

Le débat s'est poursuivi avec les présents, les questions portant sur la voirie, les dépenses de personnels, la qualité de l'eau, etc.

Sur 100 € de dépenses la collectivité finance :



Que faire après la 3^{ème} ?

Affluence record à l'édition 2012 du "Forum de l'orientation"

Le forum de l'orientation de l'éducation, événement annuel, se tenait à l'Espace Cristal ce lundi 6 février.

Cette initiative importante permet aux élèves de 3^{ème} et à leurs parents de s'informer sur les formations, filières, métiers, diplômes dispensés dans les lycées du bassin de formation de la grande agglomération valentinoise. De nombreux stands, panneaux, documents permettaient à chacun de se renseigner. Plusieurs centaines de personnes ont circulé parmi les stands des lycées des 3 sources, Amblard, Briffaut, Victor Hugo, Montesquieu. Et pour la première fois, le CFA (Centre de formation des apprentis) de Livron et la CCI (Chambre de commerce et d'industrie) y participaient. Les élus portois Jean-Michel Bochaton, adjoint au maire en charge de l'économie, Ali Chaabi, conseiller municipal chargé de la jeunesse, Patrick Garcia, conseiller municipal chargé de l'insertion ont accueilli Christian Bovier, inspecteur



académique, Jacques Pochon, proviseur et animateur du bassin de formation, Lydie Bochet, inspectrice de l'éducation nationale en charge de la formation, Régine Martin, directrice du CIO ainsi que Jean-Pierre Loreau, proviseur du lycée professionnel Montesquieu pour un tour de ce forum. Les participants avaient également la possibilité de rencontrer un conseiller d'orientation ou un psychologue. Jean-Michel Bochaton et Christian Bovier se sont félicités du partenariat entre l'éducation nationale et la commune de Portes-lès-Valence, faisant écho aux avis positifs des participants qui se sont exprimés lors de ce forum. La formation est une étape importante pour construire sa future vie de salarié. L'orientation est incontournable pour obtenir des résultats éducatifs probants à long terme.

Remise du prix "Créavenir" à l'association "Les portes de l'emploi"

Il y avait du monde ce vendredi 10 février dans les locaux des "Portes de l'emploi" autour de son président Maurice Gorce. Y était remis, en effet, aux "Portes de l'emploi" le prix de la Fondation d'entreprise Créavenir du Crédit mutuel Dauphiné-Vivarais. Cette fondation a pour objet de favoriser et aider toutes actions pouvant contribuer au développement économique social et humain. Mme Mathais, présidente de la caisse locale, M. Duhem, représentant du bureau fédéral et

membre du conseil d'administration Créavenir et M. Chareyron, directeur de la caisse de Portes, ont remis à M. Gorce un chèque de 500 €, destiné à l'achat d'un ordinateur portable pour aider l'association dans l'ensemble de ses activités. Présent aux côtés des bénévoles et des personnalités, Jean-Michel Bochaton, adjoint au maire de Portes en charge de l'emploi, a « salué l'importance de ce

coup de pouce qui contribue à soutenir une association particulièrement mobilisée pour apporter des réponses aux portois demandeurs d'emplois».



Inauguration des nouveaux locaux d'EOVI

Le centre commercial "Les Arcades" accueille la mutuelle EOVI, services et soins et ses antennes "services à domicile et soins infirmiers".

EOVI, services et soins s'implante à Portes-lès-Valence. Voilà certainement une bonne



nouvelle pour les portois et les habitants du canton.

Si jusqu'à présent, des permanences étaient assurées en mairie, désormais, l'antenne "services à la personne" sera ouverte au public les mercredis après-midi de 14h à 17h et le jeudi de 9h à 12h. Comme le rappela la Présidente de la mutuelle, Eveline Bonnardel, lors de l'inauguration des locaux : « la création de ces antennes répond à une volonté de favoriser un accès de proximité pour les familles, les patients et les parte-

naires ». Rappelons qu'EOVI est engagée dans le développement de l'offre de services et de soins à des tarifs maîtrisés, pour favoriser une meilleure prise en charge de la santé et soutenir ses adhérents en cas de difficultés.

Pour l'année 2011, sur le secteur de Portes, ce sont près de 200 personnes qui ont été aidées au titre de l'aide à domicile, représentant + de 23.800 heures.

Contact EOVI services et soins : 04 75 82 48 80

64th Avenue

Sandra Cazalis est une nouvelle commerçante, installée au 84 rue Jean Jaurès qui vous propose du prêt-à-porter pour hommes et enfants. Sandra Cazalis a ouvert son commerce le 25 novembre dernier avec la ferme volonté « d'être un commerce de proximité qui répond aux besoins des portois ». Vous y serez certainement émerveillés par les cadeaux de décorations, en l'occurrence des ours en peluche de Louise

Mansen, du nom d'une jeune créatrice anglaise, tous vêtus de lin, de tricot, de dentelle ou de tissus au ton ancien ou au look moderne. Mais 64th avenue, ce sont aussi des habits pour les hommes et les enfants, des tailles S à XL, jusqu'à la taille 56 pour les pantalons, qui plairont aux jeunes comme aux moins jeunes. Une 3^{ème} partie du magasin vous propose divers habits et accessoires pour les 0 à 8 ans.



Pour toutes informations, 04 75 55 87 63

Nettoyage des surfaces vitrées

Alexandre Chaulet est auto-entrepreneur depuis 1 an et spécialisé notamment dans le



nettoyage des surfaces vitrées. Pendant 6 ans, au sein de l'entreprise familiale Chaulet, bien connue du secteur de la parqueterie, il acquiert une solide expérience dans la rénovation des parquets - vitrification, replanissage et ponçage. C'est à cette époque que son idée est née d'exercer dans le domaine de l'entretien des vitres, au vu des demandes exprimées par des particuliers et des professionnels. Concrètement, Alexandre se met en

4 pour nettoyer vos vitres, mais aussi vos tapis, vos moquettes, et ce, à domicile avec du matériel adéquat. Il peut ainsi par exemple procéder à l'entretien de vos vérandas - et tout ce qui concerne leurs toits, les alu, leurs plafonds. M. Chaulet se déplace chez vous, pour effectuer un devis si nécessaire, il peut également répondre à des entreprises qui souhaiteraient faire appel à ses services.

Tél. : 06 72 22 44 84 ou au 09 54 81 64 01

Lutter contre le racisme

Tous pas pareils, tous égaux

C'est par ces mots au travers d'une affiche nationale que le MRAP, mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples, poursuit une campagne d'envergure contre le racisme. Le sujet est d'actualité. La MJC centre social, au titre d'intervenante dans les champs de l'émancipation humaine et de l'éducation populaire, était elle aussi partie prenante, comme chaque année, de la semaine de lutte contre le racisme.

Le racisme, c'est un peu comme la nouvelle gangrène du XXI^{ème} siècle. Ça pourrit peu à peu l'être humain. Ça se nourrit de peur, de repli sur soi, de rejet de l'individu. Ça parle d'inégalités entre de soi-disantes "races". Ça ne se justifie PAS par le fait que l'on ait un ami noir ou arabe... Nul ne peut le nier, il y a une montée des comportements racistes et de souhaits clairement manifestés de solutions simplistes, rétrogrades et autoritaires. En fait, le racisme est une sorte d'arme de déconstruction massive inventée et entretenue



par certains individus, contre celles et ceux qui souffrent, visant à les dresser les uns contre les autres, pour leur éviter de s'en prendre aux vrais responsables de leur situation. La MJC se mobilise contre le racisme, en travaillant avec des jeunes. Car c'est un fait : l'éducation à la citoyenneté et au respect de ceux qui nous entourent doit être une priorité, dès le plus jeune âge. Car respecter l'autre personne, c'est se respecter soi-même. La différence est une richesse. C'est dans cet esprit que les jeunes ont participé à l'opération "jouons la carte de la fraternité", au travers

d'ateliers de réflexions et d'actions. En parallèle, ces jeunes se sont intéressés à une exposition intitulée "toute la France", élaborée par la FOL, Fédération des œuvres laïques, qui évoque les immigrations successives en France et leur apport positif dans notre culture, à travers des aspects aussi divers que les arts plastiques, la cuisine, le sport, la musique, la mode, la littérature... Bref, on en redemande. Comme la journée de lutte pour les droits des femmes, la lutte contre le racisme, et bien d'autres sujets, c'est au quotidien. **CB**

352 adhérents au Club Ambroise Croizat

L'assemblée générale du club Croizat est toujours attendue par ses adhérents. Outre le fait qu'elle est l'occasion de se retrouver entre amis, c'est aussi l'occasion de parler bilan et de recueillir des informations sur la vie du club, ses finances et son activité permanente. Le bilan est positif puisque l'objectif en 2011 d'atteindre les 300 adhérents est largement dépassé. Ce sont désormais 352 adhérents que compte l'association, avec une moyenne d'âge de 72 ans. C'est bien là la démonstration de l'intérêt que portent les portois pour cette association dont les voyages, les activités ludiques

et de loisirs, les animations, les repas... sont très appréciés. Pierre Sapet, président, Paulette Wolff, trésorier et Josiane Paillet, secrétaire étaient présents aux côtés de Pierre Trapier, maire, Raymond Rinaldi, 1^{er} adjoint et Claude Campagne, adjoint au maire lors de cette assemblée générale. Le président du club a remercié monsieur le maire et toute son équipe municipale « pour l'aide apportée au

club, qu'il s'agisse de la subvention qui nous permet de participer aux voyages et sorties diverses, du prêt gratuit de la salle Brassens pour toutes nos animations, y compris le Réveillon et la mise à disposition permanente des salles du foyer ».



Excellente recette Portoise : soleil, rires et joie des enfants...

... accompagnée d'une pluie de confettis sur la ville.

**Drôle de temps ce mardi 21 février, un nuage multicolore d'enfants s'est arrêté sur la place de la mairie et a fait pleuvoir des giboulées de confettis...
Mais que se passe-t'il donc ? Ah oui ! C'est mardi gras donc carnaval !**



Au départ de l'école Voltaire, plus de 130 enfants se sont retrouvés pour fêter ensemble le carnaval et les premiers rayons du soleil. Un plus cette année : le char, mis à disposition par le Comité des fêtes et son Président Robert Dye, a été décoré par les enfants pendant les vacances scolaires et les mercredis. C'est donc en cortège derrière ce char tiré par un tracteur que les enfants se sont rendus sur la place de la République. Cette année le thème du carnaval était "la cuisine". Une nuée de petits marmitons ont investi la place de la mairie pour préparer un repas bien spécial à base de rires et de confettis, un bien étrange plat... mais très copieux car chacun a eu droit à sa tranche de plaisir. Les gros sacs de confettis ont vite été vidés par

les minots et par les adultes présents, qui forts de leur expérience ont conseillé leurs enfants sur la meilleure manière pour atteindre sa cible. Par ailleurs, aussitôt lancés sur le camarade le plus proche, les petits bouts de papiers





colorés étaient aussitôt ramassés sur le sol pour repartir sur une autre "victime" consentante. On peut dire que les enfants de la ville ont en quelque sorte inventé le mouvement perpétuel du confetti. Mais la journée ne s'est pas arrêtée en si bon chemin, elle s'est terminée au centre culturel. Et c'est en musique, au rythme d'une batterie de cuisine orchestrée par une Batucada tout en cuillères et casseroles que le cortège s'élança pour une ultime bataille de confettis. A l'issue de cette journée, les en-



fants du centre culturel se sont retrouvés pour un goûter dans le parc Louis Aragon. Sans aucun doute, chacun aura ramené une multitude de beaux souvenirs du carnaval, mais aussi beaucoup de confettis restés accrochés aux habits ou aux cheveux. Le vent habituel a quant à lui dispersé les autres vestiges restés au sol...

Parole d'un adulte :
« Mais voyons, ne jette pas des confettis face au vent ! Regarde, il faut faire comme ça ! »
 et là notre "grand" tout sourire, lança une poignée de confettis sur la maman du minot !
 Ce qui déclencha évidemment une avalanche de rires de nos trois protagonistes.

Yann Etienne



Une ville agréable et entretenue...

... dans le respect de l'environnement

Les économies d'énergie avec de nouveaux dispositifs installés sur la commune est une nécessité. La propreté urbaine est l'affaire de tous. Quant à la réfection et l'entretien des voiries pour une ville plus fonctionnelle et agréable à vivre, ils sont également une priorité municipale.



Armoire de régulation

La municipalité de Portes-lès-Valence, soucieuse d'agir en faveur de l'environnement, a élaboré un plan d'actions destiné à organiser localement un développement durable de son territoire et du fonctionnement de l'administration. Il s'agit de l'agenda 21 local.

L'éclairage public est l'un des plus gros postes consommateurs de la commune. Et qui dit consommation d'énergie, dit coût pour la collectivité et impacts sur l'environnement. C'est pourquoi, depuis plus d'un an, la municipalité a fait installer des armoires de régulation pour réaliser de substantielles économies d'énergie. Ces armoires diminuent l'intensité de l'éclairage durant la nuit. Et ce, sans incidences sur la luminosité des rues, car il est aussi important d'assurer la sécurité de chacun. Concrètement, les 3 premiers dispositifs qui se trouvent dans

les rues Paul Verlaine, Jean Vilar et l'avenue de l'Europe ont fait baisser la consommation de 35% en moyenne. Cinq autres dispositifs ont été également installés sur la commune courant 2011 : deux sur la rue Descartes, deux sur la rue Paul Vaillant-Couturier et un sur la rue du 8 mai 1945/Place de la République. En outre, à l'occasion de la semaine nationale du développement durable, qui se tient du 1^{er} au 7 avril, l'éclairage public de certaines rues sera éteint de minuit à cinq heures du matin. Cette expérience concerne le lotissement les Primevères, la rue Chastel, les Eygalades, les Amandines, les Abricotines. Un bilan sera fait afin d'en mesurer précisément les impacts. D'ores et déjà, les économies d'énergie sont de -35,6% rue Jean Vilar, de -40,3% rue Paul Verlaine et de -30% avenue de l'Europe.

Une ville propre

C'est dès sept heures trente du matin que les agents des services techniques chargés du nettoyage de la commune se retrouvent au

centre technique municipal. Là, ils prennent possession de la balayeuse et après les vérifications techniques sur la machine, ils se rendent, selon le planning établi, sur 5 secteurs définis annuellement.

La propreté urbaine nécessite un effort permanent, de tous, des agents du service public, mais aussi des citoyens, des usagers de l'espace public... Sur les chaussées, les trottoirs, les murs, dans les espaces verts, les stades... Chaque jour, les services municipaux interviennent pour maintenir un cadre de vie propre et agréable. Il y a aussi le nettoyage du marché, chaque jeudi, qu'il vente, pluie, neige ou fasse beau... Pour la ville, la propreté urbaine est une préoccupation constante que chaque portois doit partager. Ainsi, en l'espace de 2 ans et demi, ce sont 2629 heures de nettoyage qui ont été recensées. Ce qui fait approximativement 4 heures de nettoyage de voirie par jour. Pourquoi autant d'efforts ? Parce que la propreté est un élément important de la qualité de vie et qu'elle tient une place essentielle dans l'image que la ville projette auprès des usagers et des visiteurs de passage.

Les agents qui nettoient la commune sont à votre service pour maintenir une ville propre. Ils font un travail précieux, mais essentiel pour préserver la propreté de la commune. Bien souvent au-delà du simple balayage auquel





pourrait se limiter leur mission, ils pallient aux petits et grands incivismes qui démarrent par un papier, un mégot, un jeu à gratter, une boîte de pizzas ou une crotte de chien "oubliés" sur un trottoir.

Mais la propreté est l'affaire de tous et passe par un comportement plus respectueux des citoyens. Au bout du compte, tout le monde y gagne ! D'autant que le nombre de poubelles a été augmenté ces dernières années dans les principaux lieux publics.

Respecter l'environnement, c'est aussi respecter son voisin, son ami, son proche qui ont droit à une ville où il fait bon vivre. La municipalité a besoin pour cela du soutien et du civisme des habitants qui peuvent, par leur comportement, préserver et améliorer le cadre de vie. Par-delà le travail des agents, qui mieux que les citoyens sont à même de



contribuer à rendre la ville plus agréable et plus accueillante ? Les membres des conseils de quartier jouent un rôle important quand ils soulignent certains "points noirs". Pour les corriger, cela exige de la réactivité, ce à quoi s'emploient les services techniques. Bien sûr, on n'est jamais à l'abri d'ennuis mécaniques, de même que les caprices météorologiques ne facilitent pas toujours la tâche.

Cela exige aussi des équipements performants. Ainsi, depuis 2008, le parc d'outils de nettoyage a été renouvelé. Par exemple, de nouvelles balayeuses, plus performantes et surtout en capacité de passer sur des lieux étroits, ont été acquises : la "grosse balayeuse" pour un montant de 124 000 € et la "petite balayeuse" pour 56 000 €. Ces achats ont été effectués en concertation avec les agents techniques, afin de mieux répondre à leurs besoins, eux qui connaissent bien le terrain et les exigences techniques qu'il impose.

Les travaux

Depuis plusieurs années, de considérables efforts ont été faits pour procéder à la réfection de certaines voiries. Certes, on aimerait que ça aille plus vite, que "ma" rue soit rénovée. Mais on ne fait pas tout d'un coup de baguette magique. Et on ne rattrape pas non plus le retard accumulé depuis tant d'années. En fait, depuis 2008, les élus municipaux, sous l'impulsion de Gérard Sagnard, conseiller municipal délégué en charge des travaux, ont établi un plan pluri-annuel de réfection des rues. En clair, on fait chaque année d'importants travaux de réfection et d'entretien, repartis sur plusieurs exercices budgétaires pour



ne pas plomber les finances communales.

Si l'on jette un coup d'œil dans le rétroviseur, on verra que depuis 2008, la ville a bien changé, qu'elle est davantage fonctionnelle et agréable à vivre. Les portois le mesurent et l'apprécient.

Se déplacer dans des rues parfaitement sécurisées et en bon état : c'est l'objectif des travaux de voirie. Permettre également le déplacement de tous les usagers, du piéton à l'automobiliste, et bien sûr des vélos, dans le respect de chacun.

Les travaux de voirie de la rue Descartes se terminent, bientôt un enrobé viendra parfaire la chaussée. Citons enfin les travaux d'enfouissement du réseau aérien électrique et téléphonique, rue Pierre Semard.

Yann Etienne





Ambroise Croizat, “père” de la sécurité sociale

Il y a 66 ans était créée la sécurité sociale.

Il y a des femmes et des hommes qui marquent l'histoire de leur empreinte, c'est le cas d'Ambroise Croizat. A Portes-lès-Valence, une rue porte son nom. Cette année, Ambroise Croizat vient enfin de rentrer dans le dictionnaire Larousse. Retour sur un homme moderne, un libre penseur de la solidarité, qu'on appelait “le ministre des travailleurs”.

C'est le 28 janvier 1901 qu'Ambroise Croizat voit le jour, dans la ville de Notre-Dame-de-Briançon dans le département de la Savoie. Dans la cité ouvrière où il vit avec sa famille, la misère parcourt les rues, la sécurité sociale n'existe pas, la retraite non plus. Il commence à travailler à l'usine dès l'âge de 13 ans comme apprenti ajusteur outilleur dans la tréfilerie de Lyon, et c'est là entre les tours et les cours du soir qu'il fait ses premières armes syndicales. Les paroles de son père, syndicaliste et homme de toutes les luttes résonnent en lui : « *résiste petit, ne te laisse jamais humilier, refuse de plier* ». Ces mots le suivront toute sa vie et jamais il n'a plié.

Lors d'une manifestation contre la première guerre mondiale, il adhère à la CGT. Il deviendra rapidement membre de la direction du syndicat général des métallurgistes de Lyon, il a juste 17 ans.

Au fil des luttes, Ambroise prend de l'envergure, présent sur tous les fronts, il anime des grèves dures, notamment celles des cheminots de Perrache et d'Oullins. Un témoin déclare « *on le voyait partout, devant les usines, au cœur d'une assemblée paysanne, proche du peuple d'où il venait* ».

Et puis, il mesure, déjà, l'angoisse de l'être humain qui n'a d'autre ressource pour vivre que de vendre sa force de travail et qui se demande ce qu'il deviendra le jour où il tombera malade, où il aura un accident, où il sera trop âgé...

**Il faut s'unir, pas unis,
pas d'acquis**

Ces mots qui résonnent au cœur des luttes du Front populaire sont toujours présents. En 1936, le Front populaire est ar-

rivé au pouvoir. Ambroise est élu député du 14^{ème} arrondissement de Paris. Un vaste mouvement populaire fait de grèves et d'occupations d'usines traverse la France. Ces luttes sont un terreau fertile pour les victoires, et le patronat, sous la pression, se résout à négocier les “accords de Matignon” qui vont donner à la classe ouvrière les plus grands acquis du siècle : congés payés, les quarante heures de travail, les conventions collectives, le libre exercice du droit syndical...

Mais vient le temps de la guerre et de la résistance face à l'occupant Nazi.

Alors que les Nazis occupent le territoire, avec la complicité de Pétain, des hommes et des femmes, le pistolet en bandoulière, le stylo à la main, la tête secouée par les fracas des bombes, l'esprit occupé par l'organisation d'un sabotage ou d'un attentat, ont élaboré le pro-



gramme du Conseil National de la Résistance.

Ils étaient des rêveurs réalistes, des utopistes au pistolet chargé, des architectes de l'ombre. Ils avaient cependant les pieds sur terre. Ils savaient tirer les leçons bonnes ou mauvaises du passé ou de l'expérience.

Ils trouvaient que le temps était venu de l'espérance

Il fallait rompre avec les temps de la honte et du mépris des travailleurs.

C'est donc dans ce contexte, en 1943, que s'élabore l'idée d'une Sécurité sociale, idée qui deviendra en 1946 une création des hommes. Précisément, ce sont les "ordonnances Pierre Laroque" qui établissent le principe de la Sécurité sociale et la Loi Croizat du 26 avril 1946 qui en précise l'organisation.

Au sortir de la guerre, le pays est exsangue tant du point de vue économique que sanitaire. Pourtant, le gouvernement de l'époque où participe le ministre communiste, Ambroise Croizat dotera la France d'un système de Sécurité sociale inédit, financé par les cotisations issues du travail, système qualifié de meilleur au monde !

Cette loi de 1946 se base sur divers principes et plusieurs constats : le premier, c'est celui de la sécurité. L'angoisse de l'être humain, c'est de perdre ses moyens de vivre correctement le jour où il n'est plus en mesure de travailler, provisoirement ou définitivement. Il faut donc sécuriser l'épanouissement de l'individu, en lui permettant de conserver un revenu ou une indemnité.

Le second, c'est la justice. Pas question que les riches soient les seuls à pouvoir se payer des soins. La santé n'est pas une marchandise. L'accès pour tous à tous les soins est indispensable.

Il faut permettre à chacun d'être soigné selon ses besoins, et non selon ses moyens

Le troisième point, et pas des moindres, c'est la solidarité. Un choix politique qui considère que l'argent doit être mobilisé pour servir les intérêts du plus grand nombre. Solidaire, cela signifie que le malade bénéficie de la solidarité du bien portant, que le retraité bénéficie de la solidarité de l'actif... Et puis, la solidarité ne peut être effective que si elle s'applique à tous,



sans distinction territoriale. Qui mieux que l'Etat peut être le garant de cette égalité ?

L'héritage d'Ambroise Croizat est donc prodigieux. La tâche accomplie est immense en particulier entre 1945 et 1947 au Ministère du travail : la Sécurité sociale, les retraites, la médecine du travail, le statut des mineurs...

Aujourd'hui, parler de la "sécurité sociale" fait partie de notre quotidien, de nos vies. Certains, hautement placés, voudraient même d'ailleurs rayer d'un trait ces principes qui ont fondé la création de la Sécu. D'ailleurs, quand on veut noyer son chien, comme dit la sagesse populaire, on l'accuse de la rage.



Ainsi, certains parlent du "trou" de la Sécu, oubliant volontairement, qu'en face des dépenses, il y a des recettes... et que pour combler un trou, on peut le renflouer avec des recettes provenant de ceux qui en ont les moyens, en l'occurrence là se produisent les richesses et là où se fait le travail : l'entreprise. Oubliant aussi que ce sont des hommes et des femmes, des travailleurs qu'on pénalise, qu'on enfonce un peu plus dans la précarité.

Ambroise Croizat va, sans relâche, défendre et faire vivre les acquis obtenus, déclarant qu'il faut toujours être vigilants.

Santé, culture, loisirs, trois mots que la classe ouvrière n'osait jamais prononcer

Peu avant son décès le 11 février 1951, il déclare à l'assemblée nationale : « *Jamais nous ne tolérerons que soit renié un seul des avantages de la Sécurité sociale. Nous défendrons à en mourir et avec la dernière énergie cette loi humaine et de progrès* ».

A l'heure des graves remises en cause des garanties collectives, des financements de la protection sociale par le gouvernement, ces mots sont plus que d'actualité. L'œuvre d'Ambroise Croizat, enfin reconnue, reste vivante et d'une modernité absolue. Honorer sa mémoire, c'est aussi continuer à défendre, face aux appétits capitalistes, ces lois et ces réalisations sociales qui fondent, ne l'oublions pas, l'identité et la dignité d'un pays. La municipalité de Portes-lès-Valence, dans ses choix et ses actions, continue le combat de celui que l'on appelle toujours le créateur de la sécurité sociale.

Yann Etienne et Cyrille Bernardin

Valence Agglo, territoire d'images...

... accueille le Festival international des scénaristes du 4 au 7 avril.



Festival d'un jour, festival (é)mergences, rencontres de la BD, rencontres de la photo, permettent à un large public d'accéder à l'image sous toutes ses formes.

C'est que depuis longtemps, les équipements culturels présents sur Valence Agglo, au premier rang desquels Lux Scène Nationale mais aussi les cinémas, les associations, le Train-Théâtre, la Comédie, les médiathèques du réseau de lecture publique... accueillent des passionnés de tous âges. Avec un public toujours plus nombreux, et toujours plus exigeant, ils ont multiplié la diffusion de l'image sous toutes ses formes. De son côté, la Cartoucherie, avec des acteurs diversifiés : Folimage, L'Équipée, La Poudrière, Teamto, Les Tanukis, Fargo..., a montré que la création d'images animées allait plus loin que le simple divertissement, et qu'elle constituait une véritable filière économique, créatrice d'emplois

et génératrice de notoriété à l'international : le Pôle Image en forte expansion. Production d'images et diffusion constituent donc des points forts de notre territoire : comme le dit le Président de Valence Agglo, « toutes les images sont dans l'agglo ». Cependant, il manquait un maillon dans cette chaîne qui va de l'idée à la diffusion du film : c'est l'écriture du scénario, qui permet la rédaction d'une histoire cohérente avec un début, un enchaînement de séquences et une fin. Un manque bientôt

comblé, puisque du 4 au 7 avril 2012, Valence Agglo aura le plaisir d'accueillir le Festival international des scénaristes, qui s'implantera au Lux. Événement majeur des professionnels de l'écriture cinématographique, le Festival international des scénaristes foisonne autour d'un marathon d'écritures du court métrage en 48 heures, de rencontres, de workshops, de masters class et de multiples rendez-vous ouverts à tous pour mieux connaître un métier essentiel : le travail du scénariste.

Cette année, c'est le comédien Charles Berling qui présidera cette édition et partagera avec le public sa passion du cinéma et de la scène avec des projections et des rencontres. Charles Berling dévoilera également son talent de chanteur avec un showcase sur-

prise à la Comédie de Valence, en compagnie de Jean-Michel Bernard (compositeur attiré de Michel Gondry). Un grand compositeur, pianiste prodige, à découvrir au cours d'une master class dédiée à la musique de film.

Le festival des scénaristes c'est aussi un programme d'éducation à l'écriture de l'image pour les scolaires, collégiens et lycéens avec l'atelier "Tout est langage" animé par des comédiens de notre agglomération, l'atelier "Tout est scénario" pour le grand public dans les médiathèques avec l'intervention d'un scénariste, et bien évidemment des projections de courts et longs métrages, dont une avant-première cinéma. Bref un beau programme accessible au public à prix modique...

Pendant quatre jours, Valence Agglo va donc parler et décrypter le langage des images. La valise à mots du Festival international des scénaristes n'a pas fini de dévoiler ses belles histoires !

Tarifs et informations sur le site du Festival : www.scenarioaulongcourt.com



Salle du Lux, scène nationale



Deux jeunes champions de rugby

Vendredi 24 février, dans le cadre du tournoi des VI nations des moins de 20 ans, avait lieu le match Ecosse - France sur les terres des supporters du chardon. Match que nos tricolores ont remporté avec un score de 21 à 30. Cette sélection comptait parmi ses membres, 2 anciens joueurs de l'US Véore XV : Kévin Goze et Yohann Artru. Les dirigeants et éducateurs de l'US Véore XV sont fiers de leur avoir fait découvrir le rugby et honorés de les compter comme amis. L'ovale locale est quant à elle très heureuse de voir deux enfants du pays rejoindre la cour des grands.

“Festival d'un jour”

La grande fête du cinéma d'animation

Le “Festival d'un Jour”, c'est 6 jours d'événements, 14 communes partenaires, 24 salles de projection et près de 12 000 spectateurs.

Ce festival, organisé par l'association l'Equipee, est entièrement dédié au cinéma d'animation. Il se déroulera du 26 au 31 mars dans 14 communes de la Drôme et de l'Ardèche. Ce festival est devenu au fil du temps un temps fort de la vie culturelle. Né en 1994, il n'a pas cessé depuis de ravir le cœur du public. Chaque année, plus de 10 000 spectateurs se déplacent dans les salles obscures de la Drôme et de l'Ardèche. Cette année, ce sont plus de 100 courts et longs métrages des quatre coins du monde qui seront projetés. Le public pourra aussi assister à des rencontres, des cartes blanches, des expositions...

Le thème de cette 18^{ème} édition est “le libre arbitre”, Lorenzo Recio, en sera le parrain. Cet événement s'adresse à toutes et à tous, petits et grands, que vous soyez amateurs ou fins connaisseurs du cinéma d'animation. Depuis sa création, le “Festival d'un jour” poursuit la même ligne éditoriale : faire découvrir de nouveaux auteurs, organiser des rencontres entre les artistes et le public...

Toutes les projections et rencontres du festival sont gratuites, certaines séances sont sur réservation.

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur le site internet : www.lequipee.com.



Aah ! Les Déferlantes !... 3^{ème} édition

Depuis plusieurs années, les festivals, et particulièrement les festivals de chansons, ont pris une place capitale dans le paysage culturel francophone.

Lieux de découvertes, points de rencontres privilégiés entre artistes, publics et professionnels, les festivals sont devenus des espaces de médiatisation incontournable.

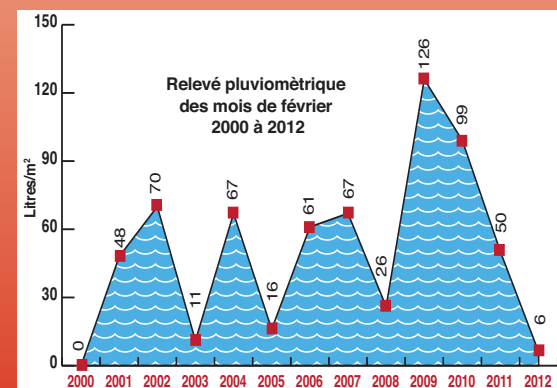
Créée en 2009, la Fédération des Festivals de Chansons Francophones regroupe 23 festivals répartis dans l'espace francophone : France, Suisse, Canada (province de Québec), Belgique.

Acteurs de développement, ils génèrent de l'emploi, participent de l'image des territoires. Enfin, ces festivals représentent des enjeux essentiels pour le développement de carrières des artistes, ils sont souvent des “terres d'accueil” pour les nouveaux talents.

Pour toutes informations sur le programme du festival “Aah ! Les Déferlantes !” à Portes-lès-Valence : www.train-theatre.fr

La goutte d'eau de Michel Aubert

Commençons par le traditionnel dicton du mois de février : « eau de février vaut fu-mier ». Voilà qui exigera de votre part un épandage important à venir, compte tenu du peu de pluie qui est tombée en février. En effet, seuls 6 litres/m² ont été relevés ce deuxième mois de l'année. Et encore, ce chiffre intègre 4 litres relevant de la fonte de la neige tombée fin janvier et qui a fondu le 1^{er} février. Il a plu 2 litres/m² le 15 février dernier. Ce mois aura été particulièrement doux les 15 derniers jours. Notons enfin qu'en 13 ans de relevés, c'est février 2000 qui vit l'année la plus sèche puisqu'il n'est rien tombé contrairement à février 2009, où il a plu 126 litres/m².



PORTES CITOYENNE - MAJORITÉ MUNICIPALE

Le sujet ne fait pas l'actualité. Pourtant, il concerne le quotidien des citoyens. La réforme de la décentralisation, née avec la Loi Defferre du 2 mars 1982, fête ses 30 ans. Suppression de la tutelle préfectorale, création des régions en tant que collectivités... sont les principales mesures de ce texte fondateur. Pourtant, 30 ans après, les collectivités territoriales sont stigmatisées par le pouvoir en place : leurs moyens financiers sont dangereusement diminués, au prix d'un affaiblissement des services publics. Une véritable réforme est donc indispensable afin que les collectivités disposent de moyens budgétaires supplémentaires.

Délocalisations

Désindustrialisation de la France, chômage de masse, précarité accrue,... l'échec du quinquennat de M. Sarkozy est flagrant. Mais la cause profonde du mal n'est pas un manque de compétitivité, un défaut de productivité, un coût du travail trop élevé : elle est dans les choix politiques d'un gouvernement à la solde des tenants du système capitalisme.

Tout a été bon depuis des années pour détourner l'argent vers la spéculation financière. Le culte de l'argent roi, l'argent pour l'argent, ont mis à mal les fondamentaux d'une politique industrielle digne de ce nom, laquelle commence par le réinvestissement d'une part suffisante des profits dans la production et les salaires.

Au motif de diminuer le coût du travail, alors que les 30 milliards d'exonérations de cotisations sociales accordées au patronat n'ont pas relancé l'emploi, le locataire de l'Élysée s'attaque au pouvoir d'achat du plus grand nombre en majorant cet impôt injuste par nature qu'est la TVA.

Le champion de la droite française a débuté son quinquennat en allégeant l'impôt de ses richissimes amis, il le termine en augmentant les impôts du peuple. Tout un symbole ! Cela révolte légitimement nombre de portois.

Les élu-e-s du groupe CRC, avec leurs élus nationaux proposent de stopper cette hémorragie en prenant une mesure forte qui peut s'appliquer rapidement : interdire les licenciements boursiers. Toute entreprise qui licencie pour satisfaire l'appétit des actionnaires, et non pas en raison d'une défaillance économique avérée, tomberait sous le coup de cette nouvelle législation.

Nous avons besoin d'une politique économique entièrement tournée vers une croissance durable et le développement industriel.

**Jacqueline Grangeon, conseillère municipale, membre du groupe
"Communistes, Républicains et Citoyens".
E-mail : groupecrc.portes@yahoo.fr**

La Fondation Abbé Pierre a présenté son 17^{ème} rapport, sur l'état du mal-logement en France. Un constat terrifiant. 3,6 millions de personnes ne sont pas, ou très mal, logées en France et plus de 5 millions se trouvent en situation de réelle fragilité. La situation économique, qui sévit depuis 2008 a incontestablement joué un rôle d'accélérateur dans ce processus. Entraînant dans le tourbillon des recherches d'un logement abordable et décent, des salariés modestes, des jeunes travailleurs, des retraités... Le fait de travailler ou d'avoir travaillé tout au long de notre vie ne protège pas du mal logement.

La Fondation a rédigé à l'attention des candidats à la Présidentielle un contrat social faisant de la question du logement un des axes prioritaires du gouvernement. Ce contrat propose de construire la politique du logement autour de 4 priorités : Produire suffisamment de logements accessibles partout où les besoins existent. Réguler les marchés et maîtriser le coût du logement. Plus de justice sociale et de solidarité. Construire une ville équitable et durable.

Des candidats de Gauche à la Présidentielle nous indiquent qu'il est possible de répondre aux nécessités sociales notamment en encadrant les montants des loyers du privé, en mettant en place un dispositif de caution solidaire pour les jeunes, en renforçant et en sanctionnant les communes qui ne respectent pas leur quota de logements sociaux (loi SRU) et en mettant gratuitement à disposition des collectivités locales les terrains de l'État pour de la construction. Le groupe socialiste de Portes-lès-Valence soutient et contribue à cette démarche, alors faisons confiance à ces candidats et aidons nos concitoyens à se loger correctement.

**Hélène Granjon, conseillère municipale, membre du groupe Socialiste
et Apparentés Démocratie et Citoyenneté.
E-mail : groupe.ps.apparentes@free.fr
Site : http://groupe.ps.apparentes.over-blog.fr**

ENSEMBLE POUR L'AVENIR - OPPOSITION MUNICIPALE

Régulièrement au Conseil Municipal, nous sommes obligés de défendre notre bilan et nos ambitions pour notre commune face aux d'allusions mensongères dont nous sommes l'objet. Nous vous donnons un exemple qui témoigne de la sincérité avec laquelle nous menons notre engagement politique et il y en a plein d'autres : l'école Maternelle Jean Moulin.

Nous vous rappelons ci dessous la partie de notre programme lié à ce sujet.

« Battante : par la construction d'une nouvelle école maternelle regroupée avec l'école primaire à Fernand Léger, intégrant une cantine. L'ancienne école, Jean Moulin sera réaffectée à usage de maison de quartier. A l'achèvement du nouveau centre technique Municipal, les anciens ateliers seront restructurés pour nos associations. Création d'ateliers musicaux pour tous, pour une pratique amateur. Réfection de la salle des Fêtes Fernand Leger. »

Vous constaterez que notre projet était clairement défini qu'il ne laissait aucun doute sur la manière d'améliorer le quartier Ouest et notamment les écoles ; au contraire de l'équipe en place dont nous vous rappelons ci-dessous le projet :

« Mener une réflexion concertée pour la création d'un nouveau groupe scolaire en lien avec l'aménagement du quartier Ouest. »

Il serait bon, que l'ensemble des élus de la majorité, relisent leur programme. Leur façon de se comporter vis-à-vis de notre groupe, volontairement maladroite et irrespectueuse, ne les grandit pas. Ils ne détiennent pas le monopole de la vérité et s'exprimer dans l'opposition ne veut pas dire : véhiculer des rumeurs.

Nous avons trop d'ambition pour Portes-lès-Valence. Nous voulons la faire avancer en étant constructifs. Hors nous avons vraiment l'impression que notre présence gêne. La démocratie c'est aussi accepter la contradiction.

**Le groupe d'opposition : Annie Berne, Suzanne Brot, Geneviève Girard, Philippe Millot,
Antoine Sarrion, Sabine Tauleigne. E-mail : groupe-opposition-portoise@laposte.net**

**Depuis 2008 et conformément à la loi, chaque groupe politique peut s'exprimer une fois par mois et sans thème imposé dans ces colonnes.
Les textes de ces tribunes n'engagent que leurs auteurs et en aucun cas la rédaction du journal.**

CLUB AMBROISE CROIZAT

MARS

Judi 29, anniversaires du 1^{er} semestre à 14h salle Brassens

Vendredi 30, belote à 13h30 au foyer

AVRIL

Vendredi 6, belote (fin de saison) à 13h30 au foyer
Vendredi 13, Fête Grand-Mère Ternan à 8h en mairie,

Vendredi 20, pétanque (reprise), à 13h30 au foyer
Renseignements :

M. Garnier, 04 75 57 11 09,
M. Sapet, 04 75 57 30 69

TRAIN-THÉÂTRE

MARS

AAH ! LES DÉFERLANTES

■ **Concert découverte avec Moran, Mélanie Boucher et Claude Cormier** mer. 21 à 14h

■ **Les Tireux d'Roche** (Québec) et **Alan Côté** (Québec) mer. 21 à 20h30

■ **Danyel Waro** (Réunion) et **Bo Houss** (Mayotte) jeu. 22 à 20h30

■ **Boubacar Traoré** (Mali) et **Kady Diarra** (Burkina) ven. 23 à 20h30

■ **Julos Beaucarne** (Belgique) et **Daniel Hélin** (Belgique) sam. 24 à 20h30

AVRIL

Jean Guidoni (récital théâtral) mar. 1^{er} à 20h30 et mer. 4 à 18h30

Brigitte (ambiance sixties à deux voix) jeu. 5 à 20h30

BIBLIOTHÈQUE

MARS

Samedi 31 à 10h, "**Au lit les poussins**", par la Cie Klectik, spectacle de théâtre musical, pour les 2-4 ans sur inscription.

AVRIL

Samedi 7 à 10h, **Samedi des petits, lectures et racontages**. Pour les moins de 7 ans accompagnés de leurs parents.
Informations : 04 75 57 40 65

BIBLIOTHÈQUE ET MJC-CENTRE SOCIAL

MARS

Mercredi 28 de 14h à 15h30 et de 16h à 17h30, **Facebook, Twitter, Viadeo...** vous avez entre 12 et 16 ans, nous vous proposons des ateliers avec des spécialistes et animés par "Fréquence Écoles".
Entrée gratuite, inscription à la bibliothèque au 04 75 57 40 65

MJC-CENTRE SOCIAL

MARS

Vendredi 30 à 20h, **concert "Les petites oreilles"**

AVRIL

Vacances de Printemps (du 10 au 20 avril) inscriptions du **26 mars au 2 avril**

CHORALE CANTAVIOURE

15^e stage de chant chorale, samedi 24 et dimanche 25 mars, animé par Michel Ponçot (chef de chœur, arrangeur et harmonisateur) accompagné de Clélia Bressat-Blum (poly instrumentiste, arrangeuse et compositrice). Jeunes ou moins jeunes, juste pour le plaisir de chanter, de partager, de découvrir, la Cantavioure vous invite tous à oser venir nous rejoindre ! Repas tirés du sac ou restauration et hébergement sont prévus. Pour tout renseignement et bulletins d'inscription, contact : Alain Héritier : 04 75 85 11 61. Site internet : www.cantavioure.free.fr

CHORALES DE PRINTEMPS

Les chorales "La Pastourelle" du club Ambroise Croizat et "L'Occitane" de la MJC, vous proposent de partager un moment de bonheur et fêter le printemps, dimanche 25 mars à 16h, salle Fernand Léger (quartier Ouest). Entrée gratuite.

LA DRÔME S'INSURGE !

Cette exposition sur le thème : "1851 - La Drôme s'insurge !", est organisée aux archives départementales de la Drôme jusqu'au vendredi 20 avril 2012, du lundi au vendredi de 9h à 17h.

L'APPEL DU COEUR

Le téléthon lance un appel aux tricoteuses qui ont quelques pelotes de laine dans leurs tiroirs et qui pourraient les donner, n'importe quelle couleur et grosseur, tout sera le bien venu. Vous pourrez les déposer dans le hall de la mairie, renseignements à l'accueil, merci à tous.

STAGE DE POTERIE À L'ÉCOLE D'ART

Pour les enfants à partir de 7 ans, débutants et amateurs confirmés. Initiation aux techniques de la terre (10 personnes maximum) du 16 au 20 avril de 10h à 12h. Intervenante : Magali Garagnon. 70 € pour les 10 heures de cours (matériel et cuisson compris).
Réservation et renseignements : 04 75 57 31 54

UNAFAM

L'UNAFAM est une association dont le rôle est de soutenir et d'informer les familles confrontées aux troubles psychiques d'un des leurs, elle s'implique dans l'écoute et la défense des droits des personnes malades et de leur famille. Des groupes de parole et d'échange ainsi que des conférences sont organisés afin de mieux informer le public. Vous pouvez contacter l'association au 04 75 55 16 43 ou par courriel au (26@unafam.org). Pour plus de renseignements, le site internet de l'UNAFAM est à votre disposition : (www.unafam.org).

TITRES DE SÉJOUR DES RESSORTISSANTS ÉTRANGERS

Dans le cadre de la mise en place de nouveaux titres de séjour étrangers "biométriques", les demandes de renouvellement ou de changement d'adresse devront être déposées directement en Préfecture de Valence, au Bureau de l'Immigration et de l'Intégration, uniquement les mercredis et vendredis de 13h30 à 16h.

ÉTAT CIVIL

Naissance :

Bastien Faure

Décès :

Lens Marie-Jeanne
née Armando,
Coulon Juliette
née Guistiniani,
Riffard Michel,
Marthoray Marie
née Dobanton,
Planta Lucien,
Marlin Hervé,
Mounier Yvette
née Cros,
Faure Robert,
Ferrier Céleste
née Porte,
Bouchet Michel,
Morel Edmée
née Juston.

DEMANDE DE CARTE D'IDENTITÉ

Nous vous informons qu'il est préférable d'avoir une carte d'identité en cours de validité même si vous ne quittez pas le territoire français. En effet, lors de différentes démarches administratives ou autres (demande de cartes grises, permis de conduire, demande de prêt bancaire, inscriptions Assédic ou électorale...) il est obligatoire de présenter une carte d'identité en cours de validité. Les délais d'obtention varient d'un à deux mois.

RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes gens et les jeunes filles de nationalité française sont tenus de se faire recenser à partir du jour où ils atteignent l'âge de 16 ans. Ils doivent se présenter en mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille de leurs parents.

FLASHCODE

Ce flashcode est un code barre intelligent, il suffit de le scanner avec votre téléphone mobile pour accéder directement au site internet de la ville.



Valence Agglo

Valence du 4 au 7 avril 2012
festival international
des scénaristes
15^e rencontres LUX scène nationale de Valence
www.scenarioaulongcourt.com

Logos: UNISCI, PROIREP, Scam, Rhône-Alpes, lux, SACD, SCLF, sacem, le film français, ECI, Mécènes, Écrans, Écrans Associés, Écrans 360°.

Word cloud terms: ma, phie, i, n, m, l, son, atelier de, scénaristes, e, n, t, eriel, son fo, écrit, action, ciner, s, i, l, e, n, c, e, découvert, d, hum, e, work, ur, e, progre, t, r, a, i, t, e, c, i, n, e, projet, nuit, scén, climax, a, tr, susp, ani, g, th, di, al, og, ue, hu, e, m, e, musique, tempête, de, cerveaux, cinéma, échange, decteur, cheur, imax, ateliers, Spens, imation, e, déba, nce, a, ent, em, ra, ct, u, ité, anima, log, e, u, x, o, incidet, riture, ui, ct, e, ur, jour, enario, fond, sis, adjuant, échange, graphie, t, de, S, t, acteur, n, t, synthèse, nuit, comédie, rkshops, ve, com, u, r, e, ox, uement, série